



Procédures

Ancienne interface

Rechercher un dossier



BETA

Territoire de Roubaix - Dossier de demande de subventions

Contrat... >

Dossier n° 21541

Suivre le dossier

En construction ▾

Demande

Annotations privées

Avis externes

Messagerie

Identité du demandeur

EPCC LA CONDITION PUBLIQUE

SIRET : 50797155400013**Forme juridique :** Établissement public local à caractère industriel ou commercial**Libellé NAF :** Arts du spectacle vivant**Code NAF :** 9001Z**Date de création :** 01/01/2006**Effectif de l'organisation :** 20 à 49 salariés**Code effectif :** 12**Numéro de TVA intracommunautaire :** FR54507971554**Adresse :**
EPCC LA CONDITION PUBLIQUE
14 PLACE FAIDHERBE
CS 90211
59054 ROUBAIX CEDEX 1
FRANCE**Capital social :****Exercices :**

Formulaire

**Merci de rappeler le numéro
d'enregistrement dématérialisé 19147
de votre structure :**

Nom du projet : PILE AU RENDEZ VOUS

Action reconduite ? : Oui

Si oui, depuis quelle année ? : 2008

Personnes en charge du projet

Civilité : M.

Nom : CUNAT

Prénom : Philippe

Téléphone : 03 28 33 57 56

Contact mail : p.cunat@laconditionpublique.com

**Fonction au sein de la
structure :** Responsable Développement & Innovation Sociale

**Chef de projet "politique de la
ville" référent :** Secteur Est - Lyre L'EPEE

Présentation de la demande

**Description synthétique du
projet :** Pile au RDV est un festival participatif mettant en valeur tous les projets innovants de la Condition Publique et des acteurs locaux réalisés à l'année. La Condition Publique met en place un processus de partenariats pour impliquer les structures du quartier à travailler sur un projet collectif faisant participer les habitants et contribuant à mieux vivre dans le quartier et notamment dans les espaces publics. Ce projet est aussi le moment de valorisation des initiatives du quartier tout au long de l'année et de développement d'actions dans l'espace public. Ce processus a pour objectif de faire participer les acteurs du quartier ainsi que les habitants sur la réalisation d'un évènement festif début juillet 2018.

Afin de permettre à chacun de participer au projet, la Condition Publique a mis en place un processus de participation continu sur le projet toute l'année : un comité de pilotage se réunit tous les deux mois de septembre à avril et toutes les trois semaines entre mai et début juillet, des groupes de travail, un comité de programmation et un comité de sélection permettent

aussi d'avoir une participation importante des acteurs du quartier et habitants.

Le processus d'appel à compétence et d'appel à projet sera amélioré et transformé selon les réflexions participatives poursuivies à l'automne 2017. Cet appel à projet lancé 6 mois avant l'évènement festif permettra d'élaborer la programmation d'animation complétant les projets menés dans les autres groupes de travail, notamment celui de développement d'actions dans l'espace urbain.

Il est proposé cette année de délocaliser le lieu du festival près de l'écluse canal de Roubaix, d'y réaliser des chantiers de construction participatif pour aménager les espaces en fonction des projets proposés et programmés par les partenaires du festival via l'appel à projet. Cet évènement aura lieu du 6 au 8 juillet 2018.

Description complète du projet : Après plusieurs années d'installation sur la place Faidherbe, il est proposé d'investir en 2018 un autre espace qui est situé près du quai de Cherbourg sur le canal de Roubaix près de la Condition Publique aux abords de l'Ecluse du Gallon d'Eau.

Plusieurs installations pensées avec des designers et les habitants, voisins et acteurs du quartier permettraient de recevoir spectacles, animations et ateliers, proposées via l'appel à projet ou les groupes de travail thématiques, du 6 au 8 juillet 2018 pour un moment convivial et festif. Ce sera aussi le dernier weekend de l'exposition Habitarium de la Condition Publique (saison sur la thématique de l'habitat).

Certaines installations seront réfléchies pendant la rencontre professionnelle nationale de collectifs d'architectes et designers "Superville" et réalisées en mode participatif pendant la semaine avant Pile au Rendez Vous avec les habitants et partenaires du festival.

Ayant constaté les effets positifs de cette conjonction d'évènement entre l'exposition "street Generation(s)" et Pile au Rendez vous en 2017 sur la diversité et la fréquentation des publics, la Condition Publique propose de renouveler cette stratégie permettant un croisement diversifié des acteurs et du public.

Méthodologie

Phase 1 : Conception – Réflexions participatives d'octobre à février avec des réunions du comité de pilotage

Phase 2 (février) : mobilisation des compétences et projet par lancement de l'appel à projet participatif – réunion du comité de pilotage

Phase 3 (mars-avril) : sélection des projets par le comité de sélection, réunion des groupes de travail

Phase 4 (mai-juin) : réalisation des actions participatives en amont (ateliers) / tenue du comité de pilotage avec les partenaires et habitants, réunion des groupes de travail

Phase 5 (du 6 au 8 juillet 2018) : réalisation de l'évènement festif, restitution du projet artistique et des actions culturelles menées en amont

Phase 6 : Bilan & évaluation de l'édition 2018 « a chaud » en juillet 2018

Le processus de participation dure toute l'année, avec une phase conception-programmation-montage des partenariats de 6 mois avant l'évènement, une phase de réalisation de l'évènement en juillet, puis une phase de bilan-évaluation-nouvelles orientations à l'automne.

Le temps principal (évènement festif) a lieu hors période scolaire, au début des vacances scolaires d'été.

Des groupes de travail réunissent tout au long du processus de réalisation du projet habitants, acteurs du quartier, partenaires de écosystème de la condition publique sur les thématiques suivantes :

- animation
- programmation
- investir l'espace public lieu du festival
- réaliser des actions dans le quartier
- la restauration "village des saveurs"
- la communication du festival

Objectifs du projet :

- Impliquer des structures du quartier, les habitants, et les accompagner dans la réalisation de leur projet de participation, en faisant appel à leur créativité et aux nouveaux modes d'expression artistique.

- Développer la sensibilisation et la participation au projet artistique par la mise en place de plusieurs rencontres tout au long de l'année entre les porteurs de projet et avec les artistes.

- Poursuivre l'accompagnement des projets de jeunes notamment autour des cultures urbaines.

- Participer à l'attractivité du quartier, à sa mixité intergénérationnelle et sociale.

Objectifs opérationnels de l'action

- Impliquer des structures du quartier, les habitants, et les accompagner dans la réalisation de leur projet de participation, en faisant appel à leur créativité et aux nouveaux modes d'expression artistique.

- Développer la sensibilisation et la participation au projet artistique par la mise en place de plusieurs rencontres tout au long de l'année entre les porteurs de projet et avec les artistes.

- Poursuivre l'accompagnement des projets de jeunes notamment autour des cultures urbaines.

- Participer à l'attractivité du quartier, à sa mixité intergénérationnelle et sociale

Thématique d'intervention :

Développer des actions visant à promouvoir la participation et les initiatives des habitants, l'expression de la citoyenneté

Axes transversaux :

Culture comme moyen pour atteindre l'objectif

Lien avec les objectifs**communaux du contrat de ville :**

Créer les dynamiques porteuses du vivre ensemble : actions visant à réaffirmer l'adhésion aux valeurs républicaines d'égalité, de citoyenneté et de laïcité

Territoire(s) de réalisation :

Secteur Nord, Secteur Est

Fonctionnement ou

Fonctionnement

investissement ? :

Besoins et contexte dans lequel s'inscrit le projet

A quel(s) besoins répond le projet :

Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement du lien de la Condition Publique avec son territoire, comme moyen de participation de cet équipement à la vie du quartier.

Devenue Etablissement Public de Coopération Culturelle, la Condition Publique se doit notamment de travailler sur les axes de démocratie culturelle privilégiant l'initiative et l'expression des habitants (l'accès de tous à toutes les cultures), ainsi que l'éducation culturelle, en premier lieu des jeunes publics.

Enfin elle se doit de formaliser des expérimentations locales afin de qualifier l'intervention en direction des publics. L'objectif est de faire de la culture une ressource pour le développement du territoire et de ses habitants (éducation culturelle des publics, point d'appui pour le renouvellement urbain).

Cette action répond aux besoins de :

- développer les partenariats avec les structures associatives du territoire
- développer l'offre participative culturelle ainsi que des actions artistiques de proximité.
- développer l'accès à un équipement culturel pour les habitants, notamment les plus défavorisés.
- toucher également le public métropolitain et régional avec une programmation festive de qualité,
- réappropriation des espaces urbains de Roubaix.
- favoriser les échanges entre les habitants de différents quartiers de Roubaix,
- faire participer les habitants à des actions de qualité dans le cadre de moments forts sur différents quartiers de Roubaix
- lutte contre les discriminations

Par qui et comment ont-ils été identifiés ? :

Ils ont été identifiés par : la Condition Publique et les acteurs de son écosystème, les acteurs associatifs et sociaux du quartier, les voisins et habitants du quartier du Pile.

Ils ont été identifiés par :

- des rencontres avec les acteurs du quartier
- des discussions avec les habitants et usagers de la Condition Publique
- des discussion avec des artistes impliqués sur le lien art-culture-territoire
- la participation à des instances de démocratie participative (Conseil Citoyen Est et au comité FPH des quartiers Est).
- les partenaires pérennes participant au comité de pilotage du festival

Public bénéficiaire prévisionnel et partenaires locaux

Nombre de bénéficiaires en quartiers prioritaires :	5000
Dont femmes :	2500
Dont hommes :	2500
0 - 5 ans :	50
6 - 15 ans :	450
16 - 17 ans :	200
18 - 25 ans :	500
26 - 64 ans :	3500
+ de 65 ans :	300
Nombre de bénéficiaires en quartiers de veille :	2000
Nombre total prévisionnel de bénéficiaires (en quartiers prioritaires et quartiers de veille) :	7000

Présentation du public cible : L'action vise tous les habitants du quartier du Pile mais aussi ceux des quartiers Nord, les acteurs associatifs locaux et sociaux, et notamment les jeunes, les familles, mais également un public métropolitain qui verrait la potentielle attraction du quartier.

Moyens mis en oeuvre pour sensibiliser le public à l'action :

- Affichage dans les services publics de proximité, dans les associations de quartier, dans les commerces du quartier
- Diffusion de près de 10.000 programmes et flyers dans le quartier (Marché, voisins, etc.)
- Information des personnes relais identifiées dans le quartier
- Réunion d'information auprès des habitants, du conseil citoyen, des ateliers café à la Maison du projet et centre Social du Pile.
- Diffusion de l'information via les supports d'information du quartier et de la ville
- Organisation de temps de rencontres avec les artistes
- Communiqué de presse

Modalités d'association des bénéficiaires :

Les habitants seront associés à l'action de plusieurs façons :

- par la participation à la création artistique via des rencontres avec les artistes et la participation à des ateliers artistiques
- par la participation à ateliers en amont via des structures relais ou partenaires (centres sociaux, comités de quartier, associations, écoles, etc..)
- Par la réalisation de projets thématiques en lien avec la création ou l'organisation de l'évènement culturel, ceux-ci pouvant être des projets d'autofinancement (co-production)
- Par leur participation au comité d'organisation de l'évènement (consultation/concertation)

- Par leur participation aux workshops thématiques organisés tout au long de l'année (Potager, Media, Fab et FabLab,)
- Par leur participation au comité de programmation
- Par la réalisation de plusieurs réunions d'information (information)
- Par la diffusion d'éléments d'information auprès des habitants (information)
- Par la participation au groupe de travail de réflexion sur les orientations et déroulement du projet mis en place en amont.

Partenaires locaux associés à l'action :

Le Centre Petite Enfance Louis Cassette, le Centre Social Pile Sainte Elisabeth, ALSH Albert Camus, Radio Boomerang (ARAVEL), le restaurant l'Alimentation – Cie Oiseau Mouche de la Condition Publique, Chez Gacem-Snack de l'Europe, Horizon 9, Parkour59, la Maison du Jardin, D-Street, DA-MAS , l'association A.R.A., la Médiathèque de Roubaix, la Maison du Projet « Tout Pile », l'Office de Tourisme de Roubaix, l'ANRJ, Sésame, Meuh Lab, le Labo des Histoires, l'AAPPMA Maison de la pêche, le collectif des réseaux d'insertion par la culture (CD59), le comité de quartier du Pile, Jardin de Traverse, Studio Delta, La Chapelle des Flandres, Emaho, Detournoyment.

Services municipaux associés :

Service culture de la direction de l'économie et de la culture, mission jeune public de la direction de la Culture, Chef de projet des Quartiers Est, services du projet de cohésion social, services techniques, service animation, police municipale,

Temps de l'action

Date de début prévue : 06/07/2018

Date de fin prévisionnelle : 08/07/2018

Action se déroulant sur une année civile ou scolaire ? : Année civile

Action récurrente ou ponctuelle ? : Action récurrente

Informations budgétaires sur le projet

Montant total du projet : 105000

Pratique tarifaire appliquée à la participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) : Gratuité

Si autre, merci de préciser : Gratuité sur l'ensemble de l'action et tarif adapté pour la restauration.

Observations éventuelles sur le budget prévisionnel : L'investissement de l'espace urbain ainsi que des chantiers de construction nécessitent l'achat de nombreux matériels, la location de machines et la sécurisation des installations donc nous prévoyons une hausse des frais généraux comme la technique et la sécurité.

Il est réservé un budget de près de 11.000 euros pour les projets d'animation des acteurs locaux ayant candidaté à l'appel à projet.

De même il est réservé un budget de près de 7.000 € pour les projets locaux de restauration pendant le festival (prestations, matériels, etc..).

Saisie des subventions demandées aux co-financeurs

Etat - crédits politique de la ville - Montant : 0

Dispositif spécifique Etat politique de la ville dans lequel s'inscrit le projet : Aucun

Etat - droit commun - Montant : 0

Service(s) de l'Etat concerné(s) : Aucune

Si autre, merci de préciser :

Région - crédits politique de la ville - Montant : 15000

Dispositif spécifique Région politique de la ville dans lequel s'inscrit le projet : NQE (Nos Quartiers d'Eté)

Région - droit commun - Montant : 0

Commune - crédit politique de la ville - Montant : 15000

Commune - droit commun - Montant : 0

Département - Montant : 0

Direction(s) du Département concernée(s) : Aucune

Merci de préciser si "autre direction du Département" :

CAF - Montant : 0

Dispositif(s) CAF concerné(s) : Aucun

Merci de préciser si "autre dispositif CAF" :

Saisie des autres subventions sollicitées

Financier (1) :

Montant (1) :

Financier (2) :

Montant (2) :

Financier (3) :

Montant (3) :

Identification des subventions déjà obtenues

Subvention(s) déjà obtenue(s) :

Dispositif d'évaluation

Critères d'évaluation : Critères d'évaluation *

- 1) Nombre de partenaires locaux (sociaux, associatifs, scolaires, etc..)
- 2) Nombre de participants aux différentes animations lors de l'évènement
- 3) Nombre d'enfants et/ou d'élèves participants aux animations
- 4) Nombre d'habitants participant à l'organisation du projet
- 5) Nombre de nouveaux acteurs participants de Roubaix

Quels outils de suivi et

d'évaluation avez-vous prévu ? :

Un comité de pilotage est créé avec les partenaires, les porteurs de projet sélectionnés via l'appel à projet, les habitants souhaitant participer à l'action. Il se réunit plusieurs fois avant la réalisation de l'évènement. Il suit la mise en place de l'action et participe à son évaluation avec une réunion bilan organisée juste après l'action.

Le suivi est aussi réalisé par la tenue de réunion des groupes de travail et du comité de pilotage

Comment avez-vous conçu le suivi de l'action (quelles instances, quelle fréquence, qui est associé et comment ?) :

Un comité de pilotage se réunit tous les deux mois de septembre à avril et toutes les trois semaines de mai à juillet. Ce comité réunit entre 10 et 20 partenaires d'octobre à mars, puis près de 30 à 50 partenaires de mai à juillet.

Un comité programmation, un comité de sélection et des groupes de travail se réunissent entre 3 à 4 fois de février à juillet.

Comment allez-vous associer les bénéficiaires à l'évaluation ? :

Partenaires et habitants du quartier sont conviés à la réunion de comité de pilotage, notamment celui du bilan.

Moyens humains et matériels nécessaires

Descriptif synthétique des moyens humains mobilisés :

- Equipe de la Condition Publique
- intermittents techniques externes (entre 12 et 15 personnes selon les projets proposés)

Descriptif synthétique des moyens matériels (locaux, équipements, etc.) :

- Espaces et parc matériel de la Condition Publique
- Parc matériel supplémentaire loué pour l'évènement (son, lumière, vidéo, restauration, scène, etc..)
- Parc matériel des compagnies artistiques ou designer nécessaire à la réalisation de spectacle ou installation
- Matériel des autres intervenants artistiques ou designers ou partenaires

L'investissement de l'espace urbain ainsi que des chantiers de construction nécessitent l'achat de nombreux matériels, la location de machines et la sécurisation des installations.

Il est réservé un budget de près de 11.000 euros pour les projets d'animation des acteurs locaux ayant répondu à l'appel à projet.

De même il est réservé un budget de près de 7.000 € pour les projets locaux de restauration pendant le festival (prestation, matériels, etc..).

Attestation sur l'honneur

Nom et prénom du déclarant : LEVASSOR Jean Christophe

J'atteste : Oui

Commentaires supplémentaires

Merci d'indiquer ici tous les éléments supplémentaires dont vous voulez informer les co-instructeurs de votre dossier : :

Pièces jointes

Budget prévisionnel du projet :	Télécharger
Bilan définitif de l'année 2016 :	Télécharger
Bilan intermédiaire 2017 de l'action :	Télécharger
Moyens humains et matériels :	Télécharger
Délégation de pouvoir :	Pièce non fournie
Schéma d'ingénierie :	Pièce non fournie
Tableau récapitulatif des actions DRE :	Pièce non fournie
Tableau de bord des parcours anonymisés :	Pièce non fournie
Éléments à joindre (1) :	Télécharger
Éléments à joindre (2) :	Pièce non fournie
Éléments à joindre (3) :	Pièce non fournie
Éléments à joindre (4) :	Pièce non fournie
Éléments à joindre (5) :	Pièce non fournie
Éléments à joindre (6) :	Pièce non fournie
Éléments à joindre (7) :	Pièce non fournie
Éléments à joindre (8) :	Pièce non fournie
Éléments à joindre (9) :	Pièce non fournie



beta.gouv.fr

SGMAP

Nouveautés

Statistiques

Accès ancienne plateforme de test

<https://tps.াপientreprise.fr/procedures/1230/dossiers/21541>

Newsletter

Contact

Mentions légales

CGU